

Le Nouvelliste

21.02.2020, Igor Cardellini

Des milliards aux dépens de la nature.

AGROCHIMIE

Une étude de Public Eye révèle l'ampleur des ventes de pesticides dangereux pour la santé et l'environnement.

Les géants de l'agrochimie ont réalisé plusieurs milliards de dollars de bénéfices, en 2018, avec des pesticides contenant des substances «extrêmement toxiques pour la santé et l'environnement». Telles sont les conclusions d'une enquête menée par Public Eye, Greenpeace UK et Unearthed qui détaille une base de données totalisant pour 23,3 milliards de ventes de pesticides utilisés dans l'agriculture, le marché total étant devisé à 57,6 milliards. Les données ont été obtenues auprès de la société d'analyse de marché Phillips McDougall.

La part de BASF, Bayer Crop Science, Corteva Agriscience, FMC et de l'entreprise suisse Syngenta, dans cette base de données, s'élève à 13,4 milliards de ventes, dont 4,8 avec des produits fortement problématiques à différents titres. Syngenta compte ici pour 1,3 milliard. «C'est énorme. Et ces chiffres ne montrent qu'une partie de la réalité, puisqu'ils ne couvrent que 40% du marché mondial», souligne Laurent Gaberell, responsable agriculture et biodiversité chez Public Eye.

Sur ces près de cinq milliards, 20% concernent des substances classées cancérigènes probables, ainsi que des molécules pouvant affecter le système reproducteur ou le développement des enfants. Dix pour cent sont des pesticides hautement toxiques pour les abeilles, comme les néonicotinoïdes, et 4% des produits à la toxicité aiguë extrêmement élevée, relève l'organisation non gouvernementale.

Avant tout dans les pays en développement

Et Laurent Gaberell de relever que ce business s'opère principalement dans les pays en développement, au Brésil et en Inde, où «ces multinationales profitent de la faiblesse des réglementations et continuent à vendre des produits interdits dans l'Union européenne et en Suisse».

En réponse à l'étude, le lobby CropLife international relève que ses membres, dont font partie les cinq entreprises, ont procédé à un examen volontaire de leur portefeuille de produits en 2016, sur la base des critères de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la santé, qui a entraîné le retrait de certains.

Le Conseil fédéral a adopté, la semaine dernière, un paquet d'ordonnances environnementales, d'où il a retiré l'exigence d'imposer aux entreprises suisses de demander l'autorisation expresse du pays d'exportation, contre une simple notification pour certaines substances.

La population votera très probablement, encore cette année, sur l'initiative pour des multinationales responsables. Le projet de base vise à tenir les entreprises domiciliées en Suisse responsables du respect, par leurs filiales, des droits humains et de l'environnement, ainsi que de permettre aux victimes de saisir la justice helvétique.